



CONSULAT GENERAL DE FRANCE  
DJEDDAH – ARABIE SAOUDITE

Djeddah, le 08 novembre 2016

**PROCES-VERBAL**

**Conseil Consulaire Affaires Sociales**

**2 novembre 2016**

Le 2 novembre 2016, au Consulat général de France à Djeddah, le Conseil consulaire « affaires sociales » s'est réuni sur convocation de son président, Monsieur Patrick NICOLOSO, Consul général.

**Etaient présents :**

- M. Patrick NICOLOSO, Consul général, président du Conseil consulaire ;
- M. Mazen HAKKI, Conseiller consulaire ;

**A titre consultatif :**

- M. Hicham BABA AHMED, Consul adjoint, chef de chancellerie ;
- Mme Béatrice VEYEAU, agent consulaire, adjointe de chancellerie;

**Etaient excusés :**

- M. Alain MENARGUES, Conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire ;
- Mme Nadia CHAAYA, Conseillère consulaire, (excusée) ;
- Mme Jocelyne RENAUDAT, Présidente de Français du Monde Djeddah (excusée) ;
- M. Jean-Louis UBEDA, Président de l'UFE Djeddah;

La moitié des membres composant le conseil consulaire avec voix délibérative étant présents, la réunion est ouverte à 12h.

### **1) Bilan de l'année 2016**

Le Consulat général a disposé d'un budget d'aide sociale s'élevant à 10 364,00 euros, dont 8 364,00 pour deux allocations de solidarité et une provision de 2 000,00 euros pour des secours occasionnels.

Sur cette provision, 3 secours occasionnels ont été versés, pour un montant de 1 400,00 euros.

Il reste 600 euros non utilisés à la date de la réunion.

### **2) Proposition pour l'année 2017**

L'Ambassade à Riyad a proposé une augmentation de 5% du taux de base, passant à 430 euros.

Le poste a reçu des dossiers de demande de renouvellement des deux allocataires actuels. Par ailleurs, deux cartes d'enfant handicapé ont été obtenues cette année, mais malgré de nombreuses relances cette famille n'a pas établi de dossier de demande d'allocation.

Le Conseil propose, à l'unanimité, le renouvellement des allocations actuelles. Pour les secours occasionnels, une provision de 2000 euros, comme en 2016, paraît judicieuse.

M. Mazen HAKKI évoque le cas d'un ressortissant français, qui sera prochainement rapatrié en France suite à un grave accident de la route. Il recherchera la solidarité de la communauté française pour l'aider à prendre en charge le rapatriement en France.

### **3) Renouvellement des médecins-conseils du consulat général.**

Le Consul général rappelle le circulaire n° 2005-100/FAE/SFE/AC du 1<sup>er</sup> mars 2005. Les trois médecins-conseils ont été sollicités, seuls les Dr. Mohammed BELMAZIZ et Khaldoun MOUNLA ont fourni le dossier à temps.

Le Conseil donne un avis favorable au renouvellement des Dr. BELMAZIZ et MOUNLA comme médecins-conseils auprès du Consulat général, pour une durée de trois ans.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du Conseil consulaire a levé la séance.